

CONTRAT DE RIVIERE DYLE-GETTE

la résolution des points noirs le long des cours d'eau



à Mont-St-Guibert - l'Orne -
IBW - APRES

à Mont-St-Guibert - l'Orne -
IBW - AVANT



à Genappe - la Dyle - IBW - APRES

à Genappe - la Dyle - IBW - AVANT



à Rixensart - la Lasne - Commune -
AVANT

à Rixensart - la Lasne - Commune -
APRES





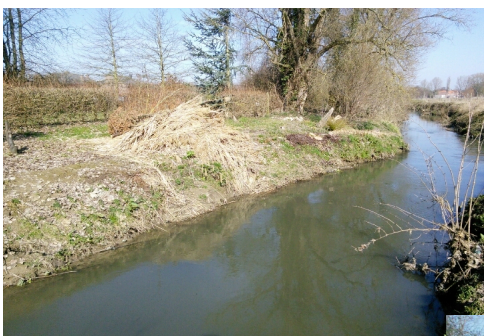
à Beauvechain - le Guertechain -
Commune - APRES

à Beauvechain - le Guertechain -
Commune - AVANT



à Incourt - le Robiernu - Commune -
AVANT

à Incourt - le Robiernu - Commune -
APRES



à Hélécine - la Petite Gette -
Propriétaire riverain - APRES

à Hélécine - la Petite Gette -
Propriétaire riverain -AVANT



à Villers-la-Ville - le Gentissart -
propriétaire riverain - AVANT

à Villers-la-Ville - le Gentissart -
propriétaire riverain - APRES





à Court-St-Etienne - l'Orne - SPW - AVANT

à Court-St-Etienne - l'Orne - SPW - APRES



à Genappe - la Dyle - Province du BW - AVANT

à Genappe - la Dyle - Province du BW - APRES



à Jodoigne/Ramillies - la Grande Gette - propriétaire riverain - AVANT

à Jodoigne/Ramillies - la Grande Gette - propriétaire riverain - APRES



à Grez-Doiceau - la Nethen - Province du BW - AVANT

à Grez-Doiceau - la Nethen - Province du BW - APRES





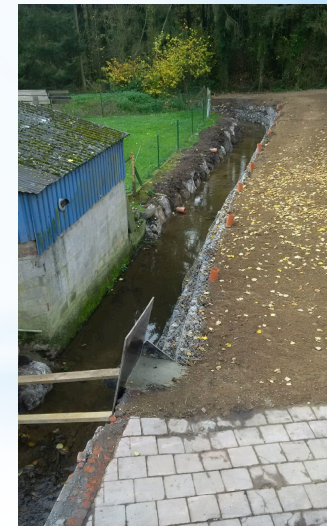
à Ottignies-LLN - la Malaise -
Commune + Province du BW -
AVANT

à Ottignies-LLN - la Malaise -
Commune + Province du BW -
APRES



à Villers-la-Ville - le Pré des Saules - Province
du BW - AVANT

à Villers-la-Ville - le Pré des Saules -
Province du BW - APRES



à Grez-Doiceau - le Train - agriculteur
riverain - AVANT

à Grez-Doiceau - le Train - agriculteur
riverain - APRES



à Jodoigne - le Gobertange - agriculteur
riverain - AVANT

à Jodoigne - le Gobertange - agriculteur riverain -
APRES





à Villers-la-Ville - l' Affluent du Pré des Saules - agriculteur riverain - APRES

à Villers-la-Ville - l' Affluent du Pré des Saules - agriculteur riverain - AVANT



Merci !